

## OFFRE D'EMPLOI

### **NAINTRÉ RECRUTE : Responsable du Relais Petite Enfance Intercommunal Cenon-Colombiers-Naintré (H/F)**

**Grade : Educatrice de jeunes enfants**

**Poste à pourvoir sur un emploi permanent à temps complet au 13/02/2023**

#### **DESCRIPTION**

Le maire de la commune de Naintré recrute un(e) **Responsable du Relais Petite Enfance Intercommunal Cenon-Colombiers-Naintré**

Commune de 6000 habitants, 2ème commune de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut située à 30 minutes de Poitiers et 50 minutes de Tours, sur la RD 910, et accessible par l'A10, la commune et le CCAS de Naintré gèrent de nombreux services, de la petite enfance (crèche, ram) aux personnes âgées (ehpad, résidence autonomie), en passant par les services enfance-jeunesse-éducation (3 écoles, cuisine centrale, alsh...), services techniques, urbanisme...

Le Relais Petite Enfance intercommunal Cenon-Colombiers-Naintré a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2021, dans le cadre d'une réorganisation des territoires de compétence des Relais de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut. Les communes de Cenon sur Vienne et Colombiers sont limitrophes, elles comptent moins de 2 000 habitants.

Le RPEI Cenon-Colombiers-Naintré compte 2 agent(e)s, un(e) responsable-animateur(trice) à temps complet et un(e) deuxième animateur(trice) à 12 heures par semaine.

Les temps collectifs avec les professionnel(le)s et les enfants se tiennent dans les 3 communes (1 temps tous les 15 jours à Cenon sur Vienne, 1 temps toutes les semaines à Colombiers, 3 temps par semaine à Naintré).

Le projet de fonctionnement signé avec la CAF de la Vienne couvre la période 2021-2024.

#### **FONCTION:**

Informier et accompagner les familles sur l'ensemble des modes d'accueil

Améliorer la qualité et la professionnalisation de l'accueil individuel

#### **MISSIONS:**

##### ☞ Information et accompagnement des familles :

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs existant sur le territoire
- Soutenir les futurs parents dans leur nouveau rôle
- Accompagner les parents dans leur rôle de particulier employeur

##### ☞ Information et accompagnement des professionnel(le)s :

- Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges
- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques
- Lutter contre la sous activité des assistant(e)s maternel(le)s et le manque d'attractivité du métier

#### ☞ Concertation et partenariat :

- Collaborer avec les autres institutions (Pôle modes d'accueil du Département, PMI, Caf, DREETS, ...)
- Participer aux réseaux des RPE (départemental, Grand Châtelleraut)
- Élaborer des projets avec les structures du territoire (multi-accueil, alsh, médiathèque, ludothèque, cinéma « les 400 coups »...)

#### ☞ Pilotage et gestion du Relais :

- Élaborer un projet de fonctionnement
- Évaluer les actions mises en place
- Informer, conseiller et accompagner les élus :
  - sur les enjeux importants, les problèmes, les questions à trancher
  - proposer des analyses pour aider aux prises de décision sur les orientations stratégiques
- Participer à la gestion administrative et budgétaire du Relais
- Accompagner la 2ème animatrice du Relais dans l'exercice de ses missions

### **COMPÉTENCES:**

#### Les savoirs :

- Les missions et le fonctionnement d'un RPE
- Les modalités d'activité des professionnels de l'accueil individuel et le cadre réglementaire relatif à la relation employeur-salarié
- Connaissance de l'enfant et de son développement
- Les acteurs de la petite enfance
- Les instances et les processus de décision de la collectivité
- Les orientations et priorités des élu(e)s

#### Les savoir-faire :

- Conseiller, accompagner les familles et les professionnels
- Accueillir les enfants lors des temps collectifs
- Animer des réunions
- Concevoir des projets, des animations et les mettre en œuvre
- Gérer les conflits
- Informer, conseiller et accompagner les élu(e)s
- Créer et entretenir des partenariats, travailler en réseau
- Maîtriser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur, logiciels professionnels de suivi d'activité)
- Réaliser une veille réglementaire
- S'adapter à des interlocuteurs, des situations et des activités nouvelles

#### Les savoir-être :

- Autonomie
- Capacités d'organisation
- Pédagogie
- Capacités d'écoute
- Qualités relationnelles tant auprès des adultes que des enfants
- Qualités d'expression orale et écrite
- Force de conviction et de négociation
- Diplomatie
- Rigueur

### **Temps de travail :**

Temps complet - Périodes de travail en journée principalement

Recrutement statutaire par mutation, détachement ou à défaut, contractuel de droit public.

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Prime annuelle versée en 2 fois

Cette fonction peut nécessiter des déplacements et une disponibilité en termes horaires (la responsable -animateur(trice) peut être amené(e) à travailler le soir ou le samedi afin de tenir compte des horaires de travail des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des partenaires)).

Les temps collectifs avec les professionnel(le) et les enfants se déroulent à Naintré, Colombiers et Cenon et sont assurés par la responsable et un(e) deuxième animateur(trice) en cours de recrutement.

### **Formation souhaitée :**

Éducateur(trice) de jeunes enfants, puériculteur(trice), infirmier(e), assistant(e) de service social, conseiller(e) en économie sociale et familiale, animateur(trice) socio-culturel, psychomotricien(ne), psychologue.

Une expérience professionnelle dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants ou du travail social serait un atout.

Permis B exigé.

**Candidatures (lettre de motivation et CV) avant le 30/11/2022 à adresser à Monsieur le Maire - Mairie de Naintré - 19 Place Gambetta - CS 40 005- 86530 NAINTRÉ**